



BOX-M

INTERPHONIE POUR MACHINERIE ASCENSEUR

NOTICE



RECOMMANDATIONS

Cette documentation s'adresse à des professionnels formés et aguerris au milieu ascensoriste.

En conséquence, lors d'une intervention sur un ascenseur afin d'installer les matériels **ANEP**, les règles de sécurité propres à la profession se doivent d'être respectées.

- Utilisation des «**É**quipements de **P**rotection **I**ndividuelle».
- **Consignation** de l'installation avant d'effectuer tous raccordements électriques.
- **Se mettre en sécurité avant d'intervenir en gaine.**
- Respecter la procédure d'accès toit de cabine.

Avant toutes manipulations des appareillages ANEP, s'assurer d'avoir au préalable mis ces derniers HORS TENSION.



Les équipements électriques doivent être obligatoirement recyclés suivant la Directive n°2012/19/UE du 04/07/2012 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

SOMMAIRE

1 - <u>GÉNÉRALITÉ</u>	4
1.1 - <i>Principe du MODULE BOX M</i>	4
2 - <u>IMPLANTATION</u>	5
3 - <u>RACCORDEMENTS</u>	6
3.1 - <i>Raccordements avec ligne téléphonique</i>	6
3.2 - <i>Raccordements avec passerelle GSM (PGU)</i>	8
3.3 - <i>Exemple de configuration</i>	10
4 - <u>FONCTIONS INTERPHONIE</u>	11
4.1 - <i>Interphonie Machinerie</i>	11
5 - <u>INTERPHONIE POMPIER</u>	12
5.1 - <i>CARRÉ POMPIER</i>	12
<i>Garantie</i>	14

1 - GENERALITE

LE MODULE ANEP BOX M est un système d'interphonie permettant de communiquer entre :

- la machinerie ascenseur et le dessus de la cabine,
- la machinerie ascenseur et l'intérieur de la cabine,
- la machinerie ascenseur et la cuvette, BOX-C (ou sous cabine BOX-SC)
- Le module « CARRÉ POMPIER» au niveau pompier et l'intérieur de la cabine.

Le module **BOX M** répond à la norme* concernant les ascenseurs avec :

- CARRÉ POMPIER
- Ascenseur avec course supérieur à 30 mètres / + de 10 niveaux
- Ascenseur avec machinerie déportée (Ex : Hydraulique).

1.1 - Principe du MODULE BOX-M

Le module **BOX-M** est installé en machinerie ascenseur (local des machines ou armoire palière).

Les raccordements entre les différents périphériques s'effectuent sur des liaisons deux fils de préférence blindées pour éviter toutes perturbations externes.

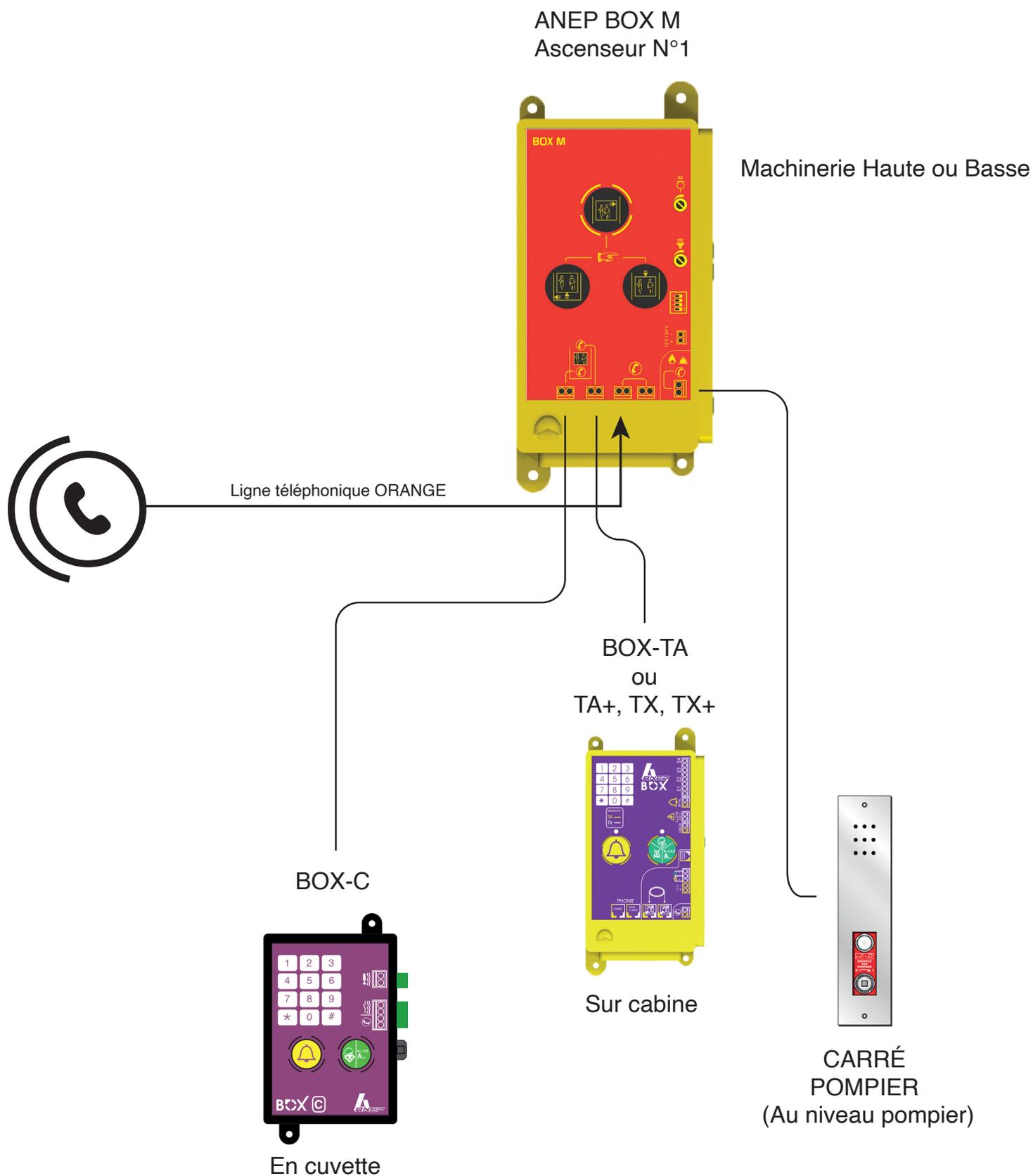
Le module **BOX-M** fonctionne avec les produits de la gamme :

ANEP BOX-C, ANEP BOX-TA (TA+, TX, TX+).

Il permet le couplage sur une seule ligne téléphonique d'une triphonie et d'un interphone pompier (BOX)

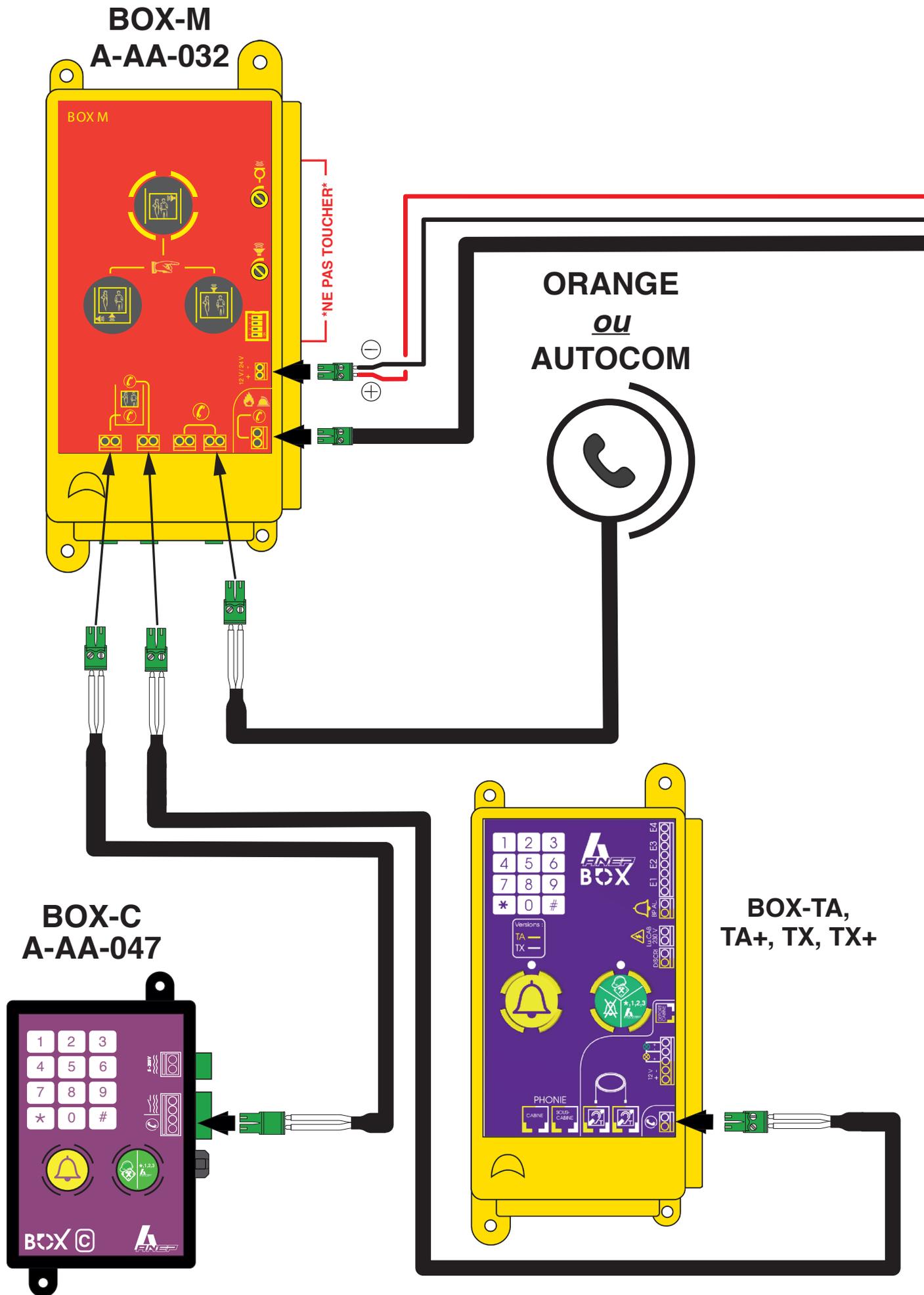
L'activation de l'interphone pompier (CARRÉ) est prioritaire sur toutes les phases de l'interphonie et de communication.

2 - IMPLANTATION

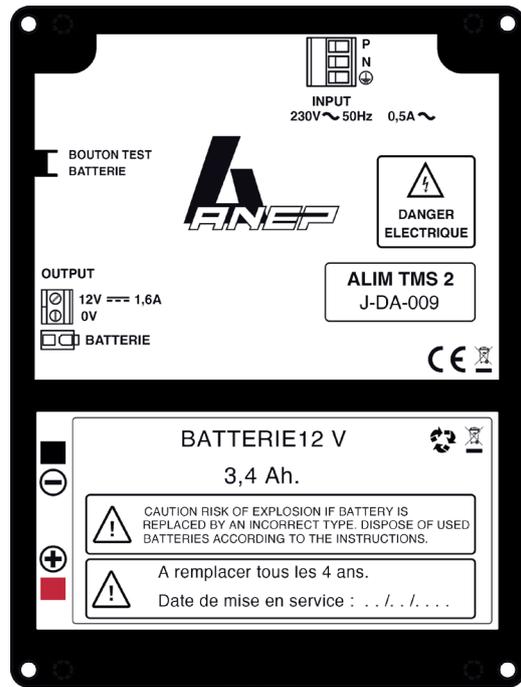
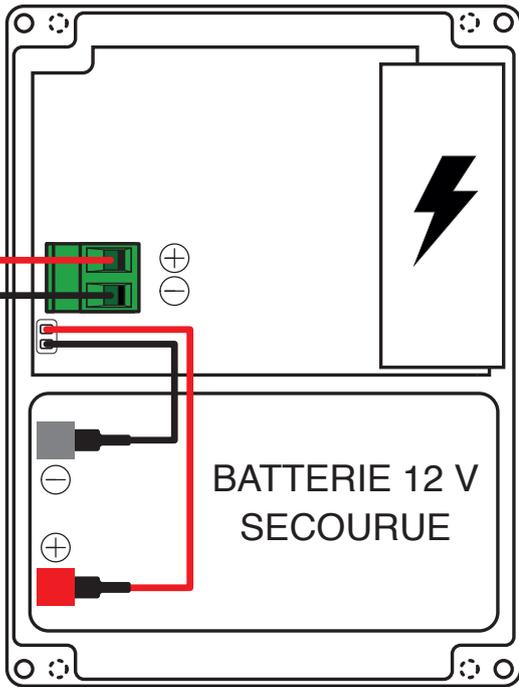


Exemple de configuration de 1 ascenseurs pour une 1 ligne ORANGE

3.1 - RACCORDEMENTS AVEC LIGNE TÉLÉPHONIQUE



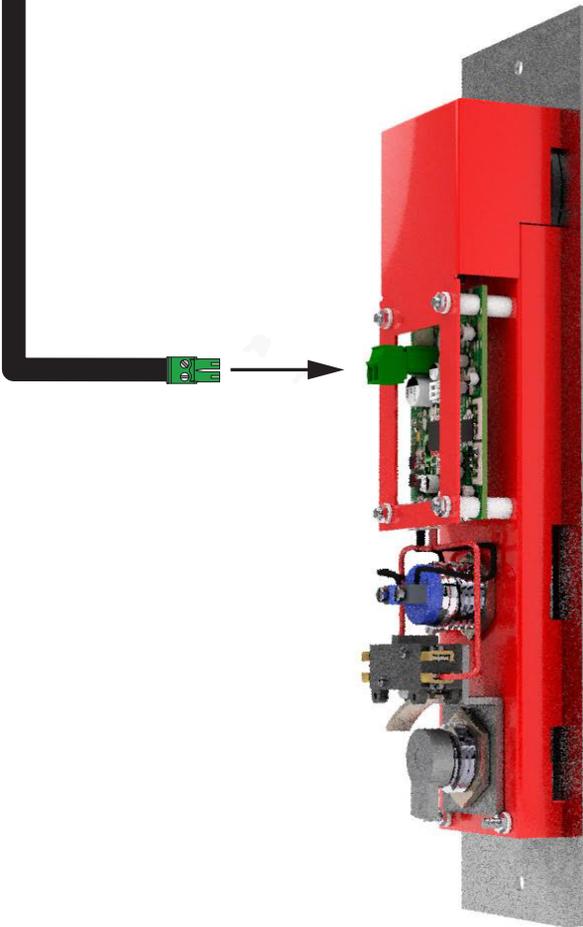
ALIM TMS-II



J-DA-009

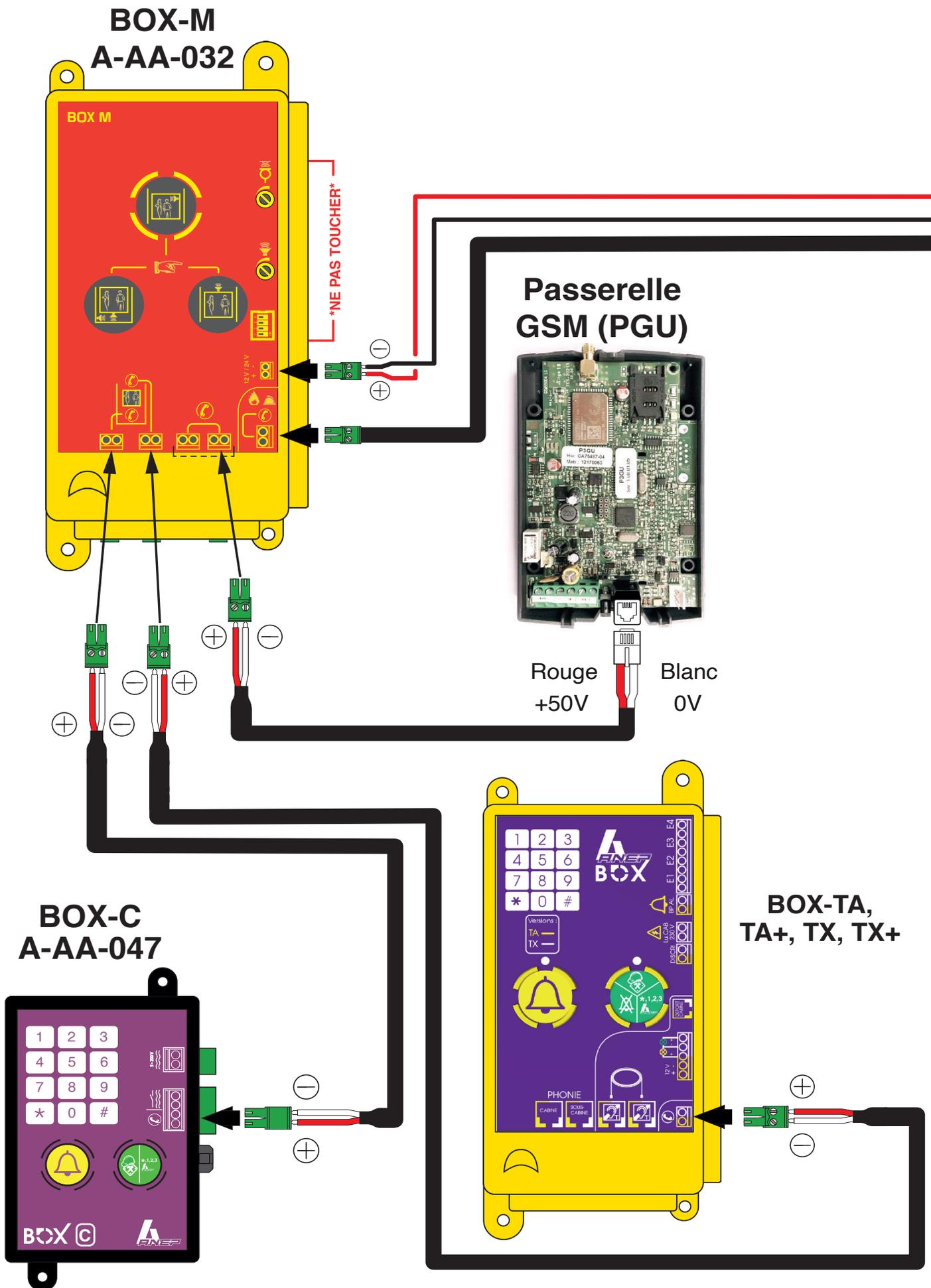
de dos

de face

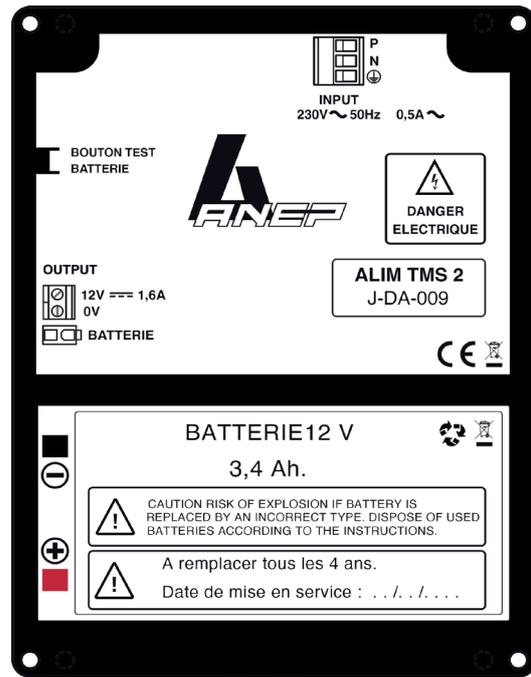
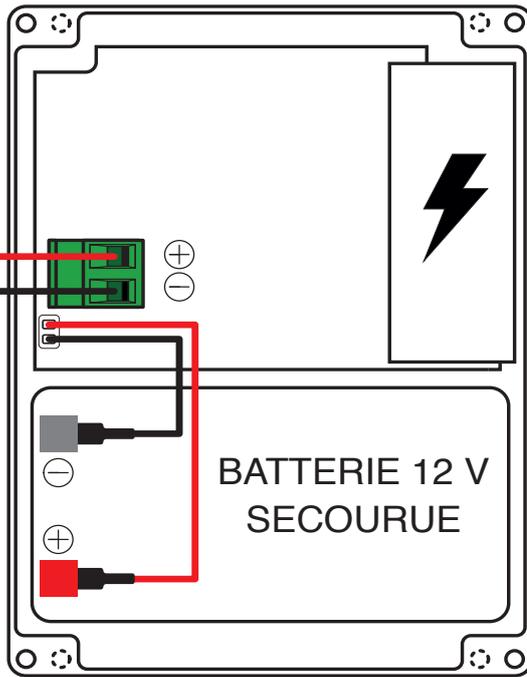


CARRÉ POMPIER

3.2 - RACCORDEMENTS AVEC PASSERELLE GSM (PGU)



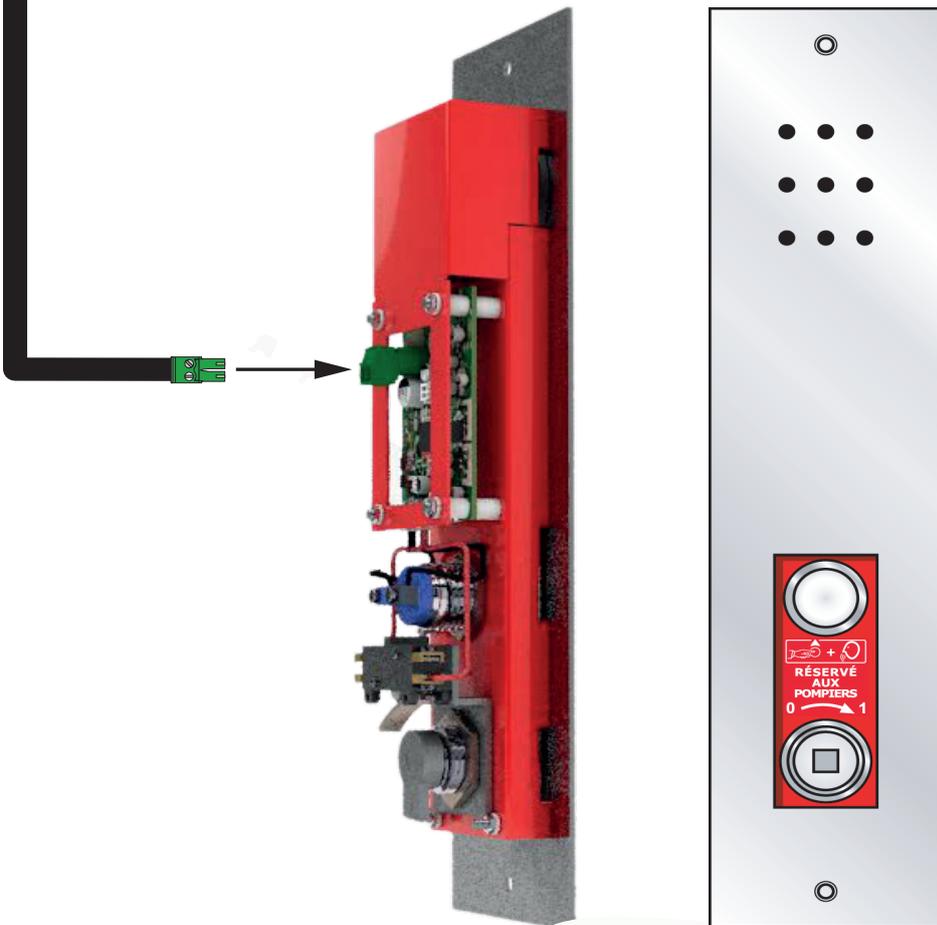
ALIM TMS-II



J-DA-009

de dos

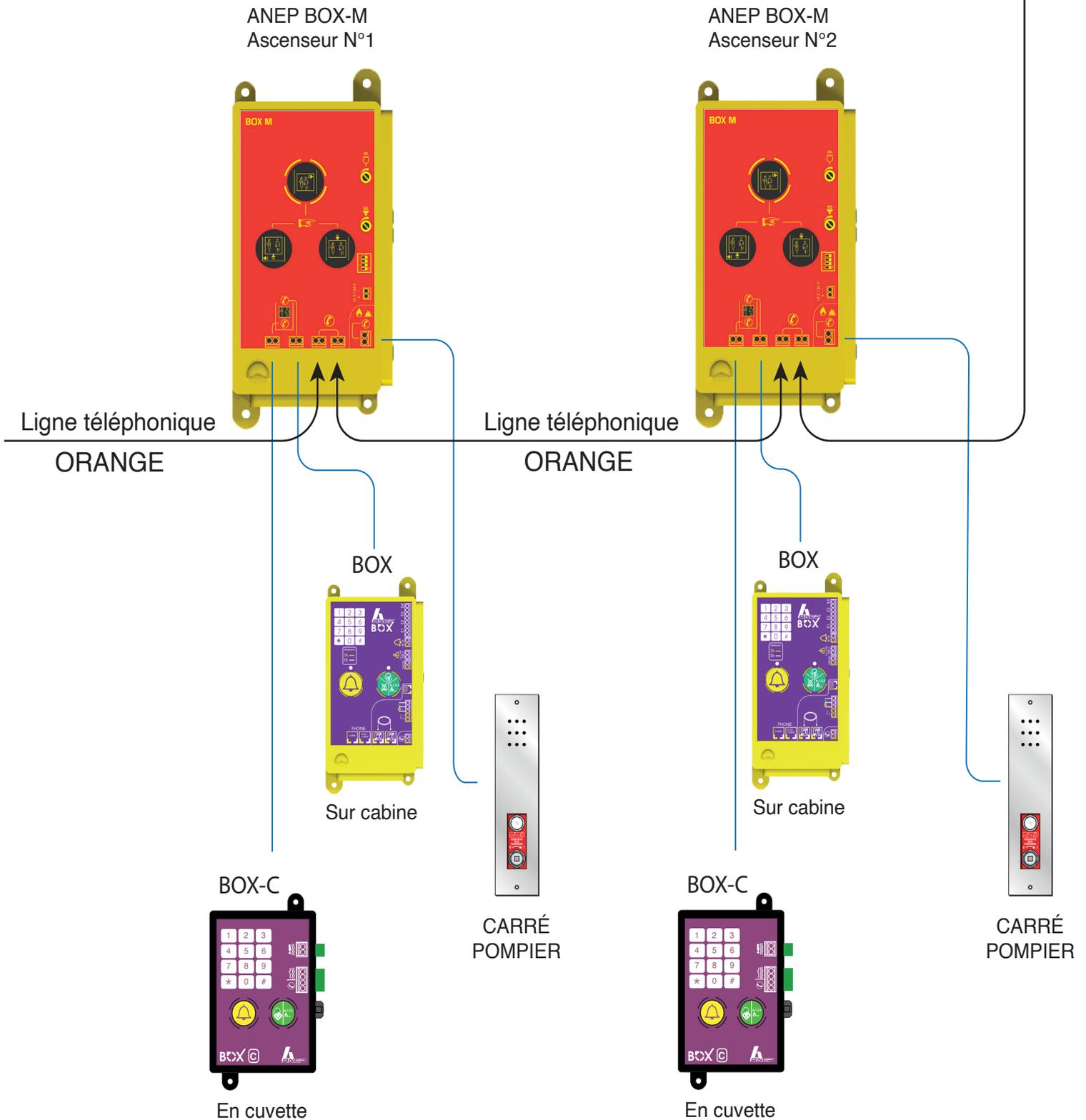
de face



CARRÉ POMPIER



ORANGE
AUTOCOM
Passerelle GSM

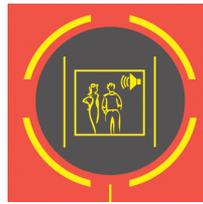


Exemple de configuration de 2 ascenseurs pour une seule ligne ORANGE

4 - FONCTIONS INTERPHONIE



Bouton d'appel pour communication machinerie avec le technicien sous cabine

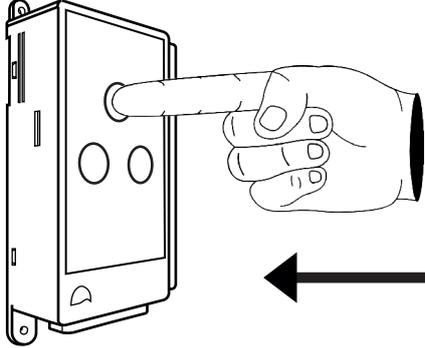


Bouton d'appel pour communication machinerie vers usager en cabine



Bouton d'appel pour communication machinerie vers toit de cabine

1

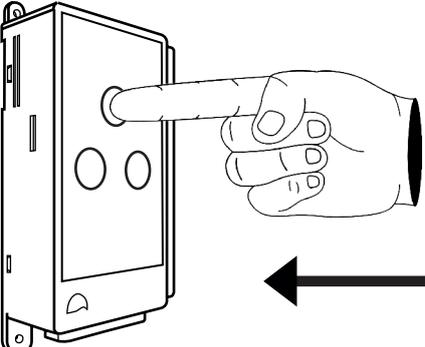


← APPUYER POUR APPELLER

APPEL
(Pendant 25 secondes)

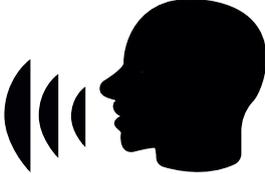


2

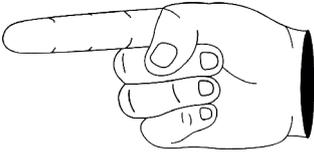


← APPUYER POUR COMMUNIQUER

COMMUNICATION
(Pendant 25 secondes)

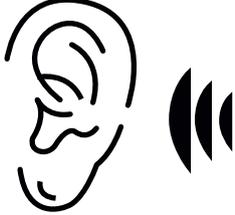


3



→ RELÂCHER POUR ECOUTER

ECOUTE
(Pendant 25 secondes)

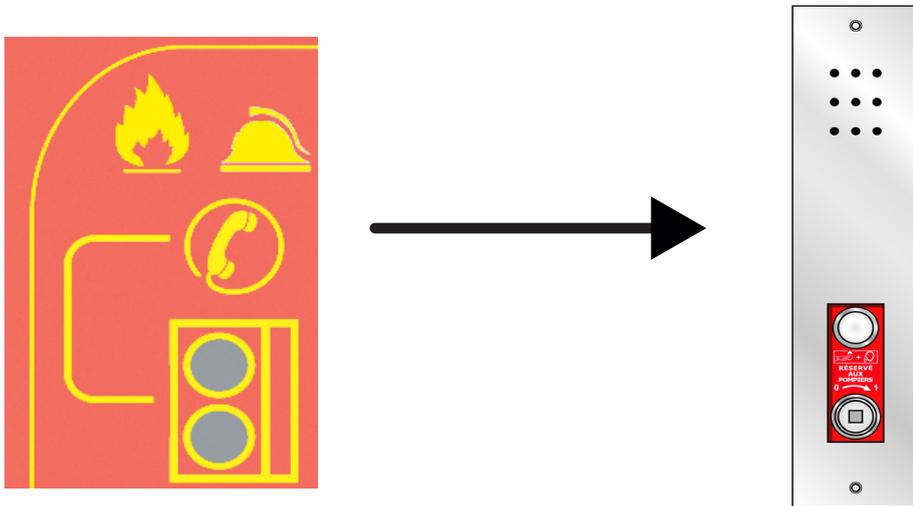


NOTE : De la machinerie pour parler appuyer sur le bouton correspondant, une fois le bouton relaché vous écoutez votre correspondant pendant 25 sec, ensuite la BOX - M revient en mode veille, pour continuer la conversation ré-appuyer sur le bouton correspondant.

5 - INTERPHONIE POMPIER

5.1 - CARRÉ POMPIER

L'activation du CARRÉ POMPIER établit la communication vocale avec le module installé en cabine ascenseur permettant ainsi une communication vocale entre le pompier au palier et la (les) personne(s) se trouvant dans la cabine ascenseur.



La communication « CARRÉ POMPIER / Cabine » est prioritaire sur toutes les communications en cours, la communication pompier sera établie dans tous les cas.

Une fois l'interphonie pompier établie, l'appui sur le bouton « Phonie pompier » du module pompier, active le microphone du module pompier et coupe son haut-parleur (alternat).

Le « CARRÉ POMPIER » possède un double contacts (NO et NF) permettant de :

- donner l'ordre à la manœuvre pour ramener la cabine à niveau (rappel pompier),
- d'activer l'interphonie avec la cabine.

La prise en compte de l'info du contact NO/NF du commutateur de la clef pompier se fait sur détection de l'état de la boucle lors du branchement à la BOX - M.

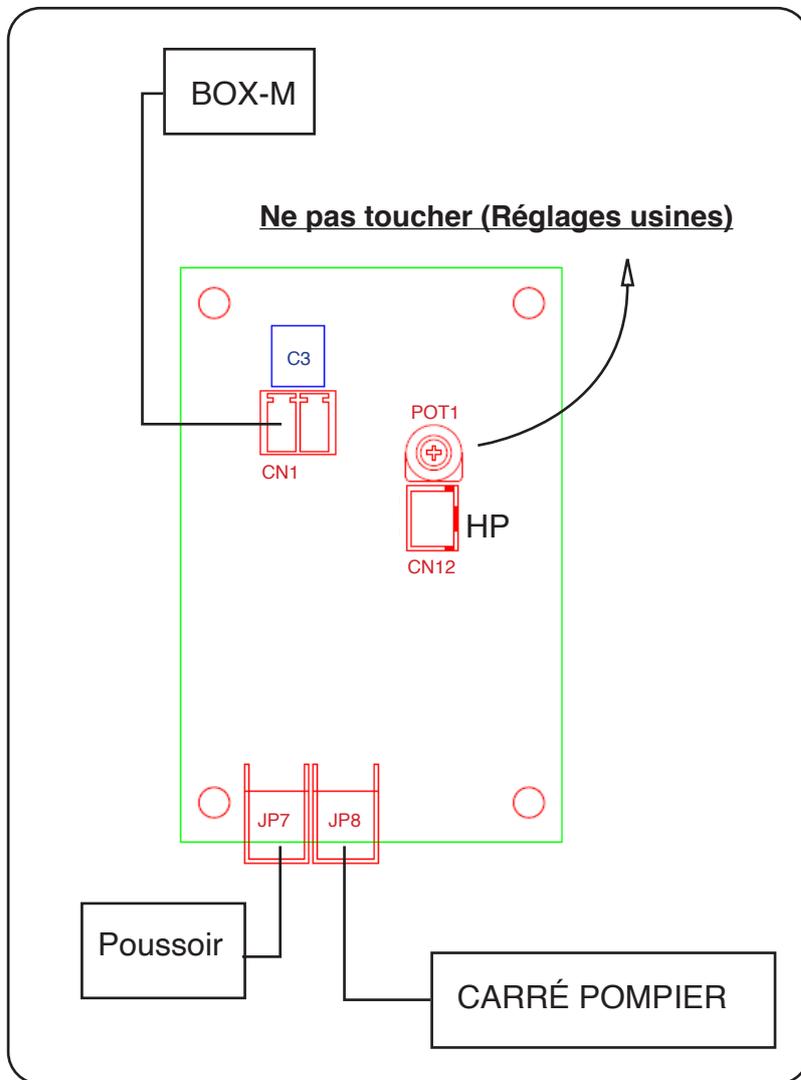
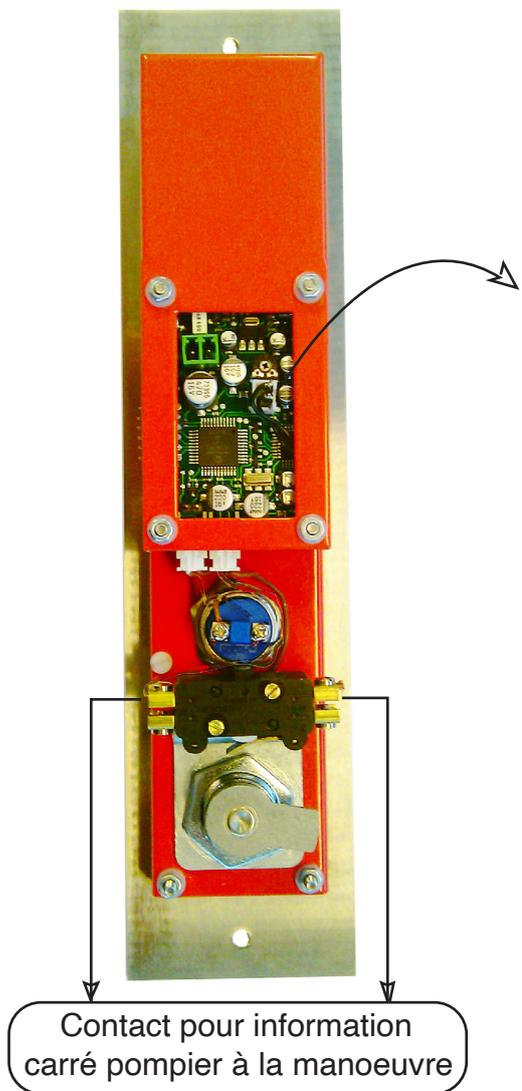
Le fonctionnement de la phonie se fait en alternat sur appui du bouton poussoir pour parler, au relâché du bouton le haut-parleur du pompier est activé.

La libération de la ligne se fait sur écoulement d'un « time out ».

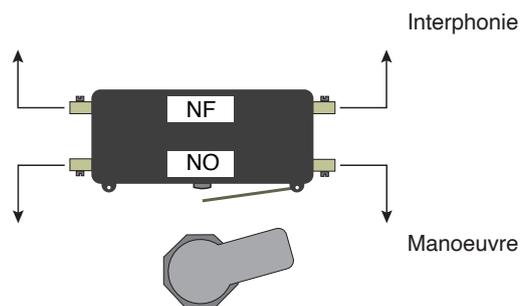
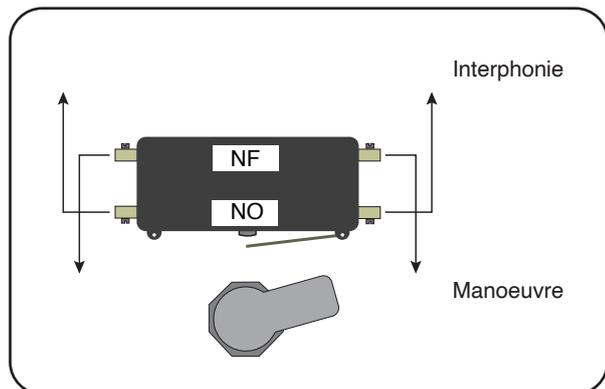
Ce « time out » est d'une durée de 1mn 30s au démarrage de l'appel et est réinitialisé à 30 secondes à chaque appui du bouton poussoir d'alternat.

A l'écoulement du « time out », et si la clef pompier est toujours enclenchée, l'appui sur le bouton d'alternat relance l'appel. Le retour à sa position repos de la clef libère la ligne et désactive l'interphone pompier

La clé qui équipe le CARRÉ POMPIER possède 2 contacts. 1 contact est utilisé par le CARRÉ POMPIER, l'autre contact est libre et utilisable par l'installateur pour l'information pompier à la manoeuvre de l'ascenseur. En sortie de fabrication, c'est le contact NF qui est réservé à l'installateur. étant donné qu'à la mise sous tension, le carré pompier mémorise l'état de repos du contact, il y a possibilité d'inverser le câblage de la clé et de laisser le contact NO libre pour l'installateur.



Réglage Usine



GARANTIE

Indépendamment de la garantie légale dont il bénéficie, ce produit est garanti **3 ans** à compter de la date de facturation du produit, à l'exception des batteries et des piles qui sont garanties **6 mois**.

Toutefois, cette garantie ne s'applique pas en cas:

- D'utilisation non conforme aux instructions figurant dans ce manuel.
- De détérioration provenant d'une cause extérieure au produit (acte de vandalisme, feu, inondation, orage, surtension...).
- D'une installation effectuée par un installateur non qualifié et non agréé par ANEP SAS.
- De modifications ou réparations réalisées par des entités non agréés par ANEP SAS.



IMPORTANT

Un soin et une rigueur tout particulier doivent être apportés au câblage et au branchement, afin d'obtenir les meilleurs résultats et une fiabilité optimale du produit.

Le matériel doit être raccordé, installé et programmé dans les règles de l'art de la profession.

LE SERVICE APRÈS VENTE EST ASSURÉ PAR

SAVTEL

4 bis rue de Paris 94470 Boissy-Saint-Léger

Tel : 01 45 98 34 44

Fax : 01 45 69 75 45



Site internet : www.anepstore.com

blog : www.blog.anepanywhere.com